



Facture hopital (probleme assistance social)

Par **Amskour**, le **08/02/2015 à 03:49**

Bonjour,rnrnAlors mon problème : si ma femme et l'entre à la France avec Visa touriste fin moi mais, et après 1 mois et l'entre à l'hôpital pour une couchement et après 7 moi en a reçu une facture à payer pour l'hôpital et nous en a déjà pass voire l'assistance sociale l'hôpital avant le couchement pour savoir le droit ma femme, car il est na par couverture social à la France et m'a dit si bon vous payer rien, est après 7 moi en ne passer à l'hôpital pour voir l'assistance sociale en trouve un nouvelle assistance, après il ila trouve notre dossier vide alors en oblige payer c'est facture. moi je savoir comment faire ! car l'ancienne assistance est na rien fait est ma obligée payer cette facture.rnrnMerci pour avancer la réponse.

Par **aguesseau**, le **08/02/2015 à 10:43**

bjr,rnsi votre femme avec un visa de touriste,n'avait pas de couverture sociale en france, il est normal que vous deviez payer la facture, ce n'est pas à la sécurité sociale française de payer la facture puisque votre épouse ne cotise pas à cet organisme.rnvous pouvez voir avec le consulat du pays de votre épouse.rnpourquoi votre épouse a-t-elle voulu accoucher en france et non dans son pays ? je me doute un peu de la réponse.rncdt